

Axe B.1	<b>B.1 - Actions de conseil individuel</b>	
<b>2023</b>	<b>Structure porteuse</b>	Chambre d'Agriculture de Région Ile-de-France
PROGRAMME D'ACTIONS* - ANNEE 2023 <i>*S'en référer aux actions et indicateurs du programme de la convention triennale 2022-24 du contrat de filière</i>		
Libellé de l'action	Description précise de l'action	Indicateur de suivi de l'action
Accompagnement dans l'évolution des pratiques et des gammes	<p>1. <i>Accompagnement</i> individuel des producteurs horticulteurs et pépiniéristes dans le développement des pratiques agroécologiques. <i>Identification des problématiques, recommandations et suivi</i> notamment par le biais de visites en entreprises et de points téléphoniques (échanges directs, compte rendu de visite, bulletins et informations techniques) pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Une gestion sanitaire vertueuse : prophylaxie, pratiques alternatives, produits de biocontrôle, biodiversité fonctionnelle, reconnaissance des pathogènes en amont.</i> Quand cela est possible, accompagnement à la mise en place d'aménagements favorables à la biodiversité fonctionnelle, amélioration de la reconnaissance des pathogènes pour une meilleure réactivité et une réduction des produits phytosanitaires.</li> <li>• <i>Une gestion économe en eau et en intrants</i> : choix d'équipements et automatisation de l'arrosage, choix des équipements de chauffage et gestion des cultures en basse température ...</li> <li>• <i>Une réduction de l'impact carbone</i> : conteneurs bio-sourcés, substrat sans tourbe...</li> <li>• <i>Accompagnement certifications environnementales</i> (Plante Bleue, HVE...)</li> </ul> <p>2. <i>Accompagnement pour le développement de nouvelles gammes (itinéraire de cultures, équipements, moyens humains nécessaires...)</i> répondant aux enjeux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Variétés locales et adaptées aux changements climatiques et de re-végétalisation</i> (faible besoin en eau en production et chez le consommateur final, favorables à la réduction des îlots de chaleur...),</li> <li>• <i>Végétal local, jeunes plants pour haies...</i></li> </ul> <p>3. <i>Accompagnement dans le développement de solutions pour gagner en résilience notamment face à la volatilité des prix de l'énergie.</i></p>	<p>Nbre d'ent. IDF accompagnées : -dans une démarche agro écologique (réduction des intrants, impact carbone, gestion sanitaire, label environnemental etc) -dans le dvpt de nouvelles gammes et/ou productions innovantes répondant aux enjeux de re-végétalisation et d'adaptation au changement climatique -dans la démarche « Végétal Local »</p>
Accompagnement économique et stratégique	<p>1. <i>Accompagnement pour l'amélioration du positionnement dans le marché local. Identification des problématiques, recommandations et suivi</i> pour aider les producteurs</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• À adopter de nouvelles formes de commercialisation : <i>e-commerce, traçabilité-gestion des stocks et transport, plateforme numérique de regroupement de l'offre, réponse aux marchés locaux franciliens notamment des lycées ;</i></li> <li>• À s'inscrire/adhérer à la <i>marque PRODUIT EN Ile-de-France, carte interactive CARIdf</i>, à promouvoir la Charte Régionale ;</li> <li>• À <i>développer des points de vente et des gammes adaptées à la production de proximité</i> : vente détail, collectivités, paysagistes, fleuristes, jardineries...</li> </ul> <p>Janvier 2023 Formation Horti-Pépi - Développement commercial des entreprises horticoles et pépinières. Formation à l'accueil et aux techniques</p>	<p>Nbre de nouvelles ent. : -utilisant un site de visualisation de leurs stocks et/ou d'achat en ligne -adhérentes à la marque Produit en IDF -inscrites dans l'annuaire des horticulteurs et des pépiniéristes IDF et/ou sur les cartes interactives CARIdf et/ou IDF-TS Nbre d'ent. accompagnées dans leur dvpt stratégique et économique</p>

	de vente. Formation à l'aménagement des points de vente en horticulture-pépinière	
	2. <i>Accompagnement pour l'amélioration du suivi des coûts de production et de la gestion économique.</i>	

DEPENSES DE REMUNERATION ET FRAIS LIES / DEPENSES DE PRESTATAIRES						
Libellé de l'action	Nom de l'intervenant	Structure de l'intervenant	Salaire journalier de l'intervenant / Montant de la prestation (HT)**	Nombre de jours prévisionnels consacré à l'action	Autres coûts internes liés à l'action***	Indicateur de suivi de l'action
Accompagnement dans l'évolution des pratiques et des gammes	I Vandernoot A Bonneaud	CARidf	776 €/j 25 608 €	33 j		30 ent. IDF accompagnées dans une démarche agro 5 accompagnées dans le dvpt de nouvelles gammes et/ou productions innovantes répondant aux enjeux de re-végétalisation et d'adaptation au changement climatique 5 dans la démarche « Végétal Local »
Accompagnement économique et stratégique	I Vandernoot A Bonneaud	CARidf	776 €/j 4 656 €	6 j		2 nouvelles ent. utilisant un site de visualisation de leurs stocks et/ou d'achat en ligne 5 nouvelles ent. adhérentes à la marque Produit en IDF 10 nouvelles ent. inscrites dans l'annuaire des horticulteurs et des pépiniéristes IDF et/ou sur les cartes interactives CARidf et/ou IDF-TS 2 ent. accompagnées dans leur dvpt stratégique et économique

\*\*salaire brut journalier + charges patronales

\*\*\* en cas de recours à un prestataire extérieur

*Remarque : faire apparaître les dépenses HT si l'organisme récupère la TVA. Pour des dépenses TTC, fournir une attestation de non-récupération de la TVA.*

AUTRES DEPENSES (prestation)			
Libellé de l'action	Description de la dépense	Nom du prestataire	Montant de la prestation (HT)

*Remarque : faire apparaître les dépenses HT si l'organisme récupère la TVA. Pour des dépenses TTC, fournir une attestation de non-récupération de la TVA.*

### **Plan de financement Axe-B.1**

Libellé	Dépense	Montant (HT)	Libellé	Recette	Montant (HT)
Accompagnement dans l'évolution des pratiques et des gammes	Frais de personnel CARidf	25 608 €	Subvention Région	15 000€	
Accompagnement économique et stratégique	Frais de personnel CARidf	4 656 €	Subvention Autres (préciser)*		
			Autofinancement	15 264 €	
Total		30 264 €	Total	30 264 €	

*\*préciser si la subvention a été attribuée ou sollicitée*

*Remarque : faire apparaître les dépenses HT si l'organisme récupère la TVA. Pour des dépenses TTC, fournir une attestation de non-récupération de la TVA.*